

INCROYABLE !

DU JAMAIS VU !!

Un commissaire-enquêteur ...

- qui se permet de porter un **jugement de valeur** sur des observations déposées par les associations locales compétentes – dont Gerveur da viken - en les qualifiant (entre autres) de « **MENSONGES** » et « **D'INCOHÉRENCE** » sans évidemment apporter des rectifications ou des preuves. **INADMISSIBLE** de la part de celui qui est investi par le Tribunal administratif d'une fonction officielle : recueillir de façon **objective** les remarques et y répondre de la même façon.. Il oublie même de répondre à la déposition 58 bis de Gerveur da viken !

Un commissaire-enquêteur ...

- qui fait un classement des 102 observations « contre » déposées au cours de l'enquête, (incluant celles des ACR agréée environnement, de l'UMIVEM agréée environnement, de la Bruyère vagabonde, de Belle-Ile 2070, de préserver l'identité environnementale de BIEM, de l'UBED agréée environnement) **selon 15 critères dont** : « **utilisation de propos mensongers diffusés** » et 3 critères **discriminant** les participants selon leur qualité supposée (sans certitude sur l'origine d'un certain nombre de participants) : « **Résident Port Coter** », « **Résident secondaire – touriste** », « **Bellîlois** ».

On perçoit clairement une volonté, en les opposant aux « bellîlois » (c'est qui exactement un Bellîlois ?) de discréditer les propos des « **résidents secondaires** » en particulier ceux de Port Coter qui sont une catégorie à part de pestiférés, voire les « **touristes** », ces personnes étant sans doute incapables et en tout état de cause non autorisées à avoir un avis éclairé sur ce sujet. Rappelons qu'une **enquête publique est ouverte à tous sans distinction de résidence, d'origine, de nationalité etc.**

Gerveur da viken curieusement n'est classée dans aucune catégorie : nous sommes des extra-terrestres menteurs et incohérents (sic) !

Un commissaire-enquêteur ...

- qui ne répond pas aux arguments des déposants « contre » dont 31 sont accusés d'utiliser « **des propos mensongers diffusés** » Gerveur da viken fait partie de ces diffuseurs de mensonges ce que ses adhérents

vont apprécier. (un exemple de « mensonge » : le Cerfa de 2017 qui concerne la première phase de la demande d'autorisation annonce une « agriculture intensive ». Une personne avait vu le Cerfa sur notre site et voulait noter le 11 juin à Bangor son opposition sur le registre. Cette pièce n'étant pas dans le dossier actuel qui concerne une seconde étape des demandes d'autorisation pour le même projet, le commissaire-enquêteur nie cette information et convainc la personne de repartir chez elle refaire son observation car qu'elle a été abusée par une « fausse information » ...

Un commissaire-enquêteur ...

- qui lorsqu'il s'agit de classer les 69 « pour » présente 9 critères dont deux caractérisant la qualité des participants : : « **Bellfinois** » (contestable, je répète), et « **Vivre ensemble - Laissez les Bellfinois décider – Soutien aux acteurs du projet** » : ce dernier critère - multiple – masque, par un savant amalgame, que des membres du groupe Vallongue ou employés par le groupe Vallongue ont déposé des observations sans toujours mentionner leur intérêt direct à la réalisation du projet (participation à l'élaboration du dossier paysager, employés locaux...) Il est aisé d'en identifier une vingtaine. D'autres « pour » sont des élus ou anciens élus favorables pour des raisons diverses... Les autres partisans sont parfois très agressifs dans leur propos et n'apportent souvent que peu d'arguments voire aucun. Ils sont environ 45.